

Mouthiers *sur* Boëme Vivre à

SOMMAIRE

Le Conseil Municipal du 6 septembre 2002.....	p 2
Gros plan :	
Modification du POS	p 3
Communauté de communes.....	p 3
Rencontre avec :	
Sylvie BAILLOUX.....	p 4
Vacances de Toussaint.....	p 5
S.C.M.....	p 6
CERCLE des Aînés.....	p 6
Comité des fêtes- Carnaval	p6
Frairie des vendanges.....	p 7
Peter pan au cinéma.....	p7
Etat Civil	p 8
Agenda.....	p 8

BULLETIN

d'Information Locale
édité sous la responsabilité
du Conseil Municipal
de Mouthiers sur Boëme

N° 216
OCTOBRE
2002



Rentrées à la pelle en septembre..!

LE MOT DU MAIRE :

A la suite de nos actions estivales envers les jeunes (réunion de concertation avec les parents, ouverture du centre social MJC trois soirs par semaine), nous espérons que la majorité d'entre eux ait compris que notre volonté consiste à sauvegarder le bien être de chacun y compris le leur.

Il semble que certains éléments n'aient pas cette même volonté puisque nous avons constaté des actes de vandalisme (destruction de 7 arbustes) sur le site du rond point du peuplier major dans la nuit du 21 septembre.

Nous sommes donc maintenant contraints d'exiger réparations des dégradations commises et lorsque nous ne pourrons agir seuls, nous ferons appel à la gendarmerie. Une plainte a été déposée pour ces derniers méfaits et nous espérons bien évidemment que les auteurs prennent conscience que ce genre de situation n'est souhaitable pour personne.

Les travaux du mini giratoire de la gare sont en phase terminale et vous pouvez maintenant mieux analyser le nouveau tracé de la circulation.

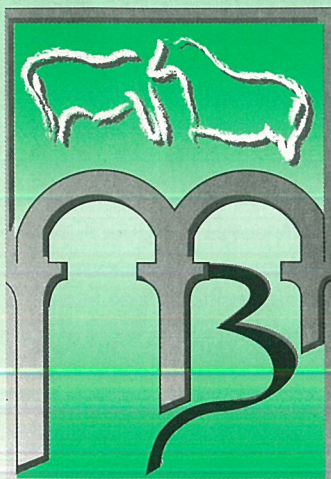
Le sens interdit en provenance du sud sera supprimé et l'accès au bourg pourra se faire directement par l'entrée sur la place du champ de foire.

Cette ouverture sur le centre du village permet un champ de vision beaucoup plus large sur le patrimoine monastérien (église, mairie), sur la vallée de la boëme et sur les commerces. La création des courbes et la largeur de la chaussée doit permettre un ralentissement des véhicules à l'entrée de la cité pour une plus grande sécurité de tous.

Nous allons maintenant procéder à l'aménagement paysager du talus en bordure de la départementale et à la plantation des arbres sur la place du champ de foire.

Pour clôturer ces aménagements (esplanade mairie, espace marché, mini giratoire) une inauguration est prévue le **samedi 26 Octobre à 11 H 30** suivie bien sûr du verre de l'amitié.

Vous y êtes tous conviés et nous vous y espérons nombreux.



MODIFICATION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

Le Conseil Municipal, après lecture du rapport du commissaire enquêteur, donne un avis favorable à la modification du POS soumis à enquête publique, à savoir : classement de 3 sites en zone NCb pour autorisation d'exploitation de carrières de grès ferrugineux. (voir gros plan page 3)

Lors de sa séance d'octobre, le Conseil Municipal délibérera sur la possibilité d'une extension de la modification pour y inclure deux sites supplémentaires.

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉLECTRICITÉ (mutualisation des redevances d'occupation du domaine public)

Le Conseil Municipal donne un avis défavorable à la demande du SDEGC souhaitant une mutualisation des redevances d'occupation du domaine public perçues par la Commune (redevances France Telecom, EDF, ...)

MODIFICATION DES STATUTS DE LA FOURRIÈRE DÉPARTEMENTALE

Le Conseil Municipal accepte la modification des statuts du Syndicat Départemental de la Fourrière, rendue nécessaire à la suite de nouvelles adhésions de communes.

CONCESSION FLAMME D'OBLITÉRATION

La flamme d'oblitération créée par la mairie est également apposée par la Poste sur tous les courriers en partance de Mouthiers. Cette concession fait l'objet d'un contrat signé entre la Poste et la Commune renouvelable tous les deux ans. Le Conseil Municipal décide de renouveler ce contrat jusqu'au 15 septembre 2004, pour la somme de 296,12 € TTC.

LOCATION SALLE DES FÊTES

Afin d'éviter des désistements non signalés par les locataires de la salle des fêtes, le Conseil Municipal décide de ne prendre en compte les locations, qu'à partir du moment où le contrat est signé accompagné du chèque de caution et dans le délai d'une semaine après la demande.

**Prochaine
réunion
publique
du Conseil
municipal
4 octobre
à 20 H 30**

RENOUVELLEMENT BAIL DU PRESBYTÈRE

Le Conseil Municipal décide de renouveler pour une durée de 9 ans, le bail du presbytère à l'Association Diocésaine d'Angoulême, pour l'euro symbolique et remboursement des impôts fonciers et de la prime d'assurance.

DÉCISIONS MODIFICATIVES BUDGÉTAIRES

Le Conseil Municipal décide des modifications budgétaires suivantes

Dépenses de fonctionnement :

Art. 65748 : + 3 600 €

Art. 6611 : + 5 000 €

Recettes de fonctionnement :

Art. 7911 : + 3 600 €

Art. 6459 : + 5 000 €

Dépenses d'investissement :

Art. 16412 : + 22 000 €

Art. 2315/170 : - 11 000 €

Art. 2315/171 : - 11 000 €

COMPTE-RENDU TECHNIQUE ET FINANCIER SERVICE ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal accepte le compte-rendu technique et financier 2001 concernant le service d'assainissement présenté par le Maire.

Produits perçus par la SAUR : 400 036 F

Part revenant à la Commune : 266 709 F

clients raccordés : 422

volume effluents traités : 45 317

Les travaux de réhabilitation de la lagune s'avèrent urgents, le 2ème bassin de la lagune ne remplissant plus son rôle de filtrage du fait de la destruction de ses berges par les ragondins. L'étude est en cours.

DISTINCTIONS HONORIFIQUES JEUNESSE ET SPORTS

Le Conseil Municipal décide de proposer deux responsables d'associations sportives pour l'attribution de la lettre de félicitations Jeunesse et Sports récompensant les bénévoles oeuvrant au développement des activités sportives.

CONCOURS «ENTRÉES DE VILLE»

Le Conseil Municipal décide de présenter un dossier à ce concours, comportant la réalisation des deux ronds-points aux entrées Nord et sud de la Commune.

RELAIS ÉQUESTRE GUÉGAN

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que les travaux d'électrification du site peuvent être pris totalement en charge par le Syndicat Départemental d'Electricité.

SUBVENTION ASSOCIATION DES FORÊTS DU SUD CHARENTE

La subvention de 16 € prévue lors du vote du budget ne correspondant pas à la contribution demandée aux communes, le Conseil Municipal décide de voter 16 € complémentaires.

PROJET DE RASSEMBLEMENT «DES COMMUNES PRÉHISTORIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES» DE LA CHARENTE

Le Conseil Municipal décide d'étudier la proposition de la mairie de Sers de création d'une structure commune pour réfléchir aux moyens de mise en valeur du patrimoine des « communes préhistoriques et archéologiques » de la Charente, en associant dans une même dynamique les sites majeurs et ceux plus modestes. Par contre, la mairie est dans l'attente d'un nouveau devis pour la voirie et de l'avis du Syndicat Départemental de Secours.

SALLE DE SPORTS

Le terrain envisagé pour l'implantation d'une salle de sports ne peut être retenu, le propriétaire actuel n'étant pas favorable à une cession à la commune. Un autre emplacement devra être trouvé. A voir au lieu-dit « la croix guillaud » après consultation de Monsieur l'Architecte des Bâtiments de France.

SUBVENTION ASSOCIATION DES FORÊTS DU SUD CHARENTE

La subvention de 16 € prévue lors du vote du budget ne correspondant pas à la contribution demandée aux communes, le Conseil Municipal décide de voter 16 € complémentaires.

PÉTITION

Madame le Maire fait circuler une pétition « contre la répression de la légitime expression citoyenne » à l'appel de la Confédération Paysanne et du Comité de Soutien aux inculpés de Millau.

COMPORTEMENT DES JEUNES

Madame le Maire fait le bilan des actions menées auprès des jeunes au cours de l'été et le compte-rendu de la réunion qui s'est tenue en mairie entre les jeunes, les parents, les élus et les responsables d'associations.

Michel Carteret fait le bilan du fonctionnement du Centre de Loisirs d'été : 197 jeunes dont 66 de la Commune ont participé aux actions menées en août ; les jeunes de 16-18 ans se sont retrouvés 3 jours par semaine.

Quelques incivilités ont encore été constatées cet été ; certaines ont été « réparées » par les auteurs eux-mêmes.

Comme le prévoit la loi relative aux enquêtes d'utilité publique du 12 juillet 1983, dite loi Bouchardeau, un commissaire enquêteur désigné par le tribunal administratif de Poitiers, a rendu son rapport le 16 août 2002.

Sa mission concernait le projet de la Société périgourdine CESAR d'extraire le gré ferrugineux présent dans le proche sous-sol monastérien. Cette société a déjà exploité le gisement sur la commune, au lieux-dits Boisgimon et Vigne des Hunauds.

L'extraction s'effectue à ciel ouvert à faible profondeur. Les galets de gré, encore mélangés à la terre sont acheminés par camions vers l'unité de traitement de la société CESAR localisée à St Sulpice de Mareuil.

La société demandait l'étude sur 8 suites "prometteurs s'étendant sur 200 hectares du territoire communal. Seuls trois secteurs sollicités ont été retenus dans le projet soumis, pour une surface approximative de 56 hectares. Ceci concerne le site de la Perrière, en limite nord de la commune avec La Couronne, pour une surface de 6,5 ha, du site des Brandes, également au nord de Mouthiers pour une surface de 29,5 ha et du site des Grandes vignes à l'ouest près de Gersac avec une surface de 20 ha.

Au final le commissaire donne un avis favorable, considérant notamment que l'économie générale du plan d'Occupation des Sols n'est pas menacée par cette modification.



Photo d'archives

PARLONS-EN...

Pour la 7ème fois consécutive les nouveaux habitants de la commune ont été accueillis par la municipalité et les responsables associatifs.

Une occasion de présenter les services publics locaux et de faire connaître les activités des associations oeuvrant sur la commune ou dans la communauté de communes.

mais l'intérêt de cette manifestation annuelle de bienvenue réside dans la découverte des origines géographiques des nouveaux habitants et de leur motivation à venir s'installer à Mouthiers. Pour cette année, nous avons noté l'arrivée de plusieurs per-

sonnes ayant résidé dans l'est, dans les Vosges et en Moselle. La surprise est d'ailleurs venue de ce département puisque c'est de petite-Rosselle, notre commune jumelle, qu'arrive cette nouvelle habitante. Madame le Maire a profité de l'occasion pour souhaiter que cet ancien jumelage soit ainsi relancé par cette opportunité. La Bretagne, la région, le Nord-Pas de Calais, l'Aquitaine sont également autant de régions d'origines de nouvelles familles, dont une bonne partie cependant, résidait auparavant en Charente. Alors bienvenue à tous.

Un gros dossier économique au sommaire du dernier conseil de communauté du 19 septembre : la zone d'activités des Barbots.

Celle-ci située derrière les papeteries de La Couronne devrait s'étendre sur 5,5 ha. Le conseil a délibéré pour confier la maîtrise d'oeuvre à la Direction Départementale de l'Équipement.

Dans ce dossier figurent des travaux sur les réseaux dont celui du gaz.

Il s'agit également de réaliser une voirie interne qui desservir le nouvel ensemble industriel que les Papeteries de La Couronne s'apprête à réaliser en regroupant à Rouillet toutes leurs activités charentaises. Des modifications importantes du réseau de secours contre l'incendie ont été décidées avec la création d'une bache qui fera également office de bassin d'orage. Au vu des nouvelles surfaces imperméabilisées dans la zone. Le Conseil s'est félicité de la contribution des services de l'État et de l'agence Charente développement dans l'accompagnement de la communauté pour cet important projet industriel.

Le service assainissement-environnement de la communauté figure également dans les sujets examinés, avec notamment l'équipement matériel du nouvel agent recruté (il s'agit de Claire CHENO, que nous présenterons dans un prochain bulletin). Le Conseil s'est également prononcé sur l'avant projet d'aménagement des berges de La Charente à Sireuil. 100 mètres de quais vont être réalisés pour conforter l'activité touristique fluviale et développer d'autres activités en bordure du fleuve. Le Conseil a été informé des démarches et des contacts en cours pour la préparation du pays Coeur de Charente.

RENCONTRE AVEC SYLVIE BAILLOUX

A chacun, à chacune son tour dans cette galeries de portraits-rencontres que notre bulletin municipal vous présente depuis 7 ans. A chaque fois le même souci, faire mieux connaître ceux qui font la vie de Mouthiers. Ce mois-ci, c'est au tour de l'artisanat et du petit commerce en la personne de Sylvie BAILLOUX qui figurent désormais avec Régis MAURICE, parmi les plus anciens en place dans l'activité du centre bourg de Mouthiers.

Cela fait dix ans depuis le 3 septembre que Syvie BAILLOUX a pris possession de son salon de coiffure monastérien. Dix ans qu'elle coiffe les têtes bondes ou brunes, les cheveux raides ou bouclés. En une décennie, le monde, la mode, ont bien changé. Ses clientes, puisque les femmes sont majoritaires dans sa clientèle (à 60 %), ont abandonné, pour la plupart, les permanentes. « Aujourd'hui la mode est aux coupes carrées dégradées, les cheveux sont plus souvent coiffés raides que frisés. Pour cet hiver, la mode s'annonce en couleur et avec des mèches de différents tons » C'est pour fêter ces dix années professionnelles passées à Mouthiers que Sylvie BAILLOUX a eu l'idée d'organiser dix jours promotionnels.

Ceci débutera le 17 octobre pour se terminer le 26, le jour où la municipalité inaugurera le nouveau rond-point et les derniers gros aménagements entre la gare et le champ de foire (voir mot du maire en page 1). Dix ans c'est aussi l'âge de l'atelier relais dont elle a pris possession en 1992.

Après avoir été responsable d'un salon à Genac en Charente, puis à Vivonne et Lusignan dans la Vienne, elle a suivi les conseils de son mari qui la poussait à s'installer.

Confortée par les études de la chambre de commerce et fortement motivée par le maire de l'époque, Monsieur GERMON, elle franchit le pas, achète son matériel et s'installe dans les 70 m2 mis à sa disposition par la commune sous forme d'atelier relais. Cette formule a des avantages pour la collectivité et pour l'artisan.

Pour la première, le fait de rester propriétaire des murs garantit de pouvoir relancer directement l'affaire si un premier occupant ne donne pas satisfaction ou suite. Pour Sylvie BAILLOUX, l'avantage essentiel était la faible mise de fonds due à l'absence d'emprunt à réaliser pour financer l'investissement. Seule contrainte : s'acquitter du loyer calculé par la municipalité. Celui-ci se calcule en déduisant du total les subventions obtenues (en l'occurrence de l'État, de l'Europe) et s'établit pour aboutir à un prix de rachat symbolique au bout de la période de location, en l'occurrence 15 ans.



Ainsi donc en 2007, les emprunts communaux s'éteindront, et avec eux les loyers versés par les commerçants qui pourront dès lors, devenir propriétaires de leurs surfaces commerciales.

D'où l'intérêt d'avoir participé dès le départ à la définition des lieux et de l'aménagement. Ainsi Sylvie BAILLOUX ne regrette pas d'avoir

dit oui à la proposition de l'architecte d'ouvrir une deuxième entrée pour son salon rue du Moulin. Ainsi reste ouverte la possibilité de scinder la boutique en deux pour séparer la coiffure homme et le salon femme. Reste la mezzanine qui, pour l'heure, accueille régulièrement un esthéticienne qui fournit de façon indépendante, des services de soins du visage, de maquillage et d'épilation.

Offrir des nouveaux services est un principe que Sylvie BAILLOUX prend à la lettre.

C'est ainsi qu'elle a transformé l'ancienne poste de Torsac en salon de coiffure, ouvrant à ses clientes locales un service de proximité, tout en conservant une présence à Mouthiers « bien épaulée par Christelle et Alexandra ».

Avec le même souci de participation à la vie locale, elle a donc entrepris de fêter le dixième anniversaire des ateliers relais. Après contact avec collègues commerçants, un programme d'animation. « Une trentaine d'artisans d'art seront présents dans les rues et sur le champ de foire le samedi 26 octobre ». Animation musicale également car un animateur professionnel a été recruté pour cette journée, et un groupe folklorique fera la fête dans les rues. Les enfants auront droit à un jeu de pistes et les adultes auront leurs chances dans l'un des tirages de tombola à laquelle se sont associés les autres commerçants en fournissant des lots. Et c'est sans doute ce côté concret que les client(e)s de Sylvie BAILLOUX apprécient, une manière bien à elle de ne pas couper les cheveux en quatre.

CENTRE SOCIAL

Atelier d'aide à la lecture, l'écriture et le calcul

Encadré par l'organisme ALEC-ERFREP, l'atelier apporte à tous ceux qui en éprouvent le besoin, un appui individualisé pour apprendre ou ré-apprendre à lire, écrire, compter et gérer sa vie quotidienne.

Les horaires et la fréquence sont à définir en fonction de vos besoins et de votre disponibilité.

Cet atelier fonctionne en partenariat entre le CSCS de La Couronne et le Centre Social de Mouthiers. Il pourra avoir lieu soit à La Couronne soit à Mouthiers en fonction des demandes. Si vous souhaitez participer à l'atelier soit en tant que bénévole pour aider une personne, soit en tant qu'apprenant, contactez : Marie-Laurence GILLARDIE

Contact :

Centre Social
C.B.C.

3, place de la gare
05.45.67.84.38

Halloween

Grande soirée Halloween organisée par l'Association Carnaval et le Centre Social. Défilé dans les rues de Mouthiers suivi d'une boum de l'horreur à la salle polyvalente de Mouthiers.

31 OCTOBRE
Renseignements :
05.45.67.84.38

VACANCES DE TOUSSAINT

Pour les vacances de la Toussaint, le local des jeunes sera ouvert quelques après-midi et plusieurs soirées.

Au programme :

- Jeux, musique, vidéo, rencontres
- Le 31 octobre : soirée déguisée Halloween, ouverte à tous ; l'après-midi est réservé à la décoration de la salle par les ados.
- une journée Quad
- ticket sport à partir de 16 heures 30

A D O S
A D O S
A D O S
A D O S
A D O S

POUR LES PLUS JEUNES

Accueil dès le mercredi 23 octobre sur les centres respectifs l'après-midi à partir de 12 heures (repas compris).

Thème : « l'école des sorciers »

Activités : Château, costumes de sorcier(e)s, confection de potion magique, baptême de l'air en balai volant, création du jeu « foulatrouille », organisation du tournoi « du grand frisson », etc...

Fonctionnement : Accueil à la journée

de 7H 30 à 9 H accueil au centre de loisirs avant de partir en bus pour Roulet. de 17 heures 30 à 18 heures 30.

Du jeudi

24

au jeudi

31 octobre

Tickets sport pour les 8-12 ans

Des activités sportives diverses et variées
Un transport sur demande pourra être assuré.

Base des
Glamots
ROULLET

SECTION FOOT DU SCM

La saison de football est répartie, les séniors sont à pied d'œuvre depuis le 4 août. Une équipe de 18 ans a été engagée cette saison. Les seniors et les 18 ans sont entraînés par Ludovic Nanglard et Frédéric Clément. Les jeunes de l'équipe de foot ont retrouvé leur terrain de jeu depuis le 4 septembre mais les inscriptions ne sont pas closes pour autant et ceux qui souhaitent encore s'inscrire sont les bienvenus. Contact : **Didier CHARRIER 05.45.67.84.97**

Les entraînements de l'école de foot ont lieu les **mercredi s** :
De 14 h à 15 h 30 à **Mouthiers** pour les débutants (95-96)
De 14 h 45 à 16 h 45 à **Mouthiers** pour les **poussins** (93-94) et les **benjamins** (91-92)
De 14 h à 16 h à **Voeuil** pour les **13 ans** (89-90)
De 18 h à 20 h à **Mouthiers** pour les **15 ans** (87-88)



L'encadrement des jeunes est assuré par :
Y Lasnier, E Sierra, F Bource, S Alleron, M Robert, Brunet, Wittorski, B Grelier, D Charrier, A Combeaud, J Nebout, P Artaud et C Forest.
Nous recrutons aussi pour l'encadrement car cette année, nous avons deux équipes supplémentaires.
Nous sommes toujours en entente avec Voeuil sur les catégories Benjamins et 13 ans.

SOIRÉE PAËLLA salle des fêtes Mouthiers.

samedi 2 novembre
20 heures 30

Journée gastronomique et touristique dans le Médoc avec le CERCLE DES AÎNÉS

Départ Les aînés de Mouthiers passent une journée gastronomique et touristique dans le Médoc. Au programme de cette escapade : traversée de la Gironde en bac jusqu'à la pointe du Verdon ; visite panoramique du port ; visite de l'église « Notre Dame de la fin des terres » à Soulac ; puis déjeuner au restaurant à Vausac ; l'après-midi, visite de fabrication de noisettines du Médoc et dégustation ; ensuite, direction la route d'or des châteaux du Médoc ; visite des chais du château du Moulin Rouge à Cussac Fort Médoc et de l'exposition des outils de tonnellerie ; dégustation de la production, accompagnée de fromage. 53 personnes ont participé à cette agréable journée. Le groupe a repris, dans la soirée, le chemin de Mouthiers. Le bureau renouvelle ses excuses auprès des personnes n'ayant pas pu participer à ce voyage faute de places.

Remercions le Club de Fouquebrune pour sa participation au voyage.

Repas d'automne

(Ouvert à tous) Renseignements :

s'adresser à Madame BROUILLET Jacqueline 05.45.67.92.95

27 octobre
12 H
salle
polyvalente

CARNAVAL

Réunion de préparation le **mercredi 16 octobre** à **20 H 30** au Centre Social. Toute personne intéressée peut participer à cette réunion.

COMITÉ DES FÊTES

Assemblée Générale du Comité des Fêtes à la mairie
le vendredi 25 octobre

Le C.N.A.M. (centre d'enseignement du Conservatoire National des Arts et Métiers) d'Angoulême propose des **formations en management, gestion des ressources humaines, comptabilité, gestion**, information pour tout public.

05.45.91.70.11
spierson@cnam-
poitou-charentes.fr

BRADERIE DE LA SOLIDARITÉ

Le **Secours Populaire** de Mouthiers et les **ateliers d'insertion et de Lien Social** du Centre Social Intercommunal vous invitent à la **Grande Braderie de la Solidarité** Vente de vêtements et de jouets à petits prix : 05.45.67.84.38
Les produits de la vente serviront à des actions de solidarité pour des familles en difficulté.

9 NOVEMBRE
14 H-17 H 30
Centre social

EN OCTOBRE

NOCE VILLAGEOISE

Exposition sur le mariage - reconstitution d'une chambre d'autrefois (à la MJC)
Arrivée des familles et amis des mariés en calèche et voiture ancienne - contrat de mariage chez le notaire et déplacement en musique (place de la gare)
Toilette de la mariée - mise en place du cortège - jonchée - déplacement en musique avec la charrette de la dot (place de l'église chez la mariée)
Lecture acte de mariage - danse des enfants et chants - déplacement en musique vers l'église (à la mairie)
Bénédiction - chants (à l'église et à la MJC)
Photo - chants et danses - vin d'honneur - la noce sur les manèges (place du champ de foire)
Défilé festif dans les rues de Mouthiers jusqu'à la salle polyvalente
Apéro - repas de noce avec animations et chansons - **bal à l'ancienne** (à la salle polyvalente)
petite soupe à l'oignon



la préparation

Matin Vendanges sur pied ... **A midi Pique-nique** des vendangeurs et ceux qui amèneront leurs paniers au champ de foire

A 15 h : vernissage de l'exposition « les mariages d'autrefois » à la MJC
« La pressée de l'automne » avec outillages traditionnels accompagnée des « rabalbots » musiciens et danseurs, place du champ de foire
Jeux traditionnels pour enfants et adultes
Vers 17 h : plantation du « pignier » de la mariée
Pot convivial final offert à tous.

Samedi 12

15
15 h 30
16 h
17 h
17 h 30
17 h 50
18 h 30
19 h 30
Tard dans la nuit

Dimanche
13
après-midi



Mardi 8 OCTOBRE

20H30

PETER PAN 2



MJC Jules BERRY

RANDONNER AVEC SENTIERS DE BOËME

JOUR	ANIMATEUR	RV MOUTHIERS Place ch.de foire	Lieu de la rando	Point départ	heure
Di.6 oct	Michel RIVOIRE 05.45.92.97.74	13 h 30	Saint-Yrieix	parking plan d'eau	14 h
sam. 12 oct.	Dominique LECHAT 05.45.67.93.42	9 h	La Couronne L'oisellerie	porche château	9 h 30
Dim. 20 oct.	Jean LATHIÈRE 05.45.67.92.53	13 h 30	Champagne- Vigny	Église	14 h
sa.26 Di.27 oct	Alain BONNET 05.45.67.83.24	week-end en Périgord-Quercy. Départ vend.25 ap.midi ou sam.m			
Dim. 3 nov.	Jean LATHIÈRE 05.45.67.92.53	13 h 30	Blanzac	Église	14 h

Le mercredi tous les 15 jours l'Association Sentiers de Boëme pilote une balade sur la Commune de Mouthiers, Leur durée de deux heures environ et leur rythme cool permettent à tous de suivre y compris aux parents avec petits-enfants. **Les rendez-vous : 14 heures sur le champ de foire**

Sentiers
de
Boëme

Balades du
mercredi
9 et 23
octobre
6 et 20
novembre

ETAT CIVIL

Naissances :

13 août : Flavie THIAN « chemin de la Chaire à Calvin »

22 août : Emma BOUCARD " le rosier "

23 août : Nathan VIGIER " le roc "

27 août : Léandre BONNAUDIN " gersac "

7 septembre : Ulysse RIBAILLE " le roc "

7 septembre : Mathilde BRUGÈRE " le grand guillon "

12 septembre : Stanislas MICHELON

1, place Petite-Rosselle

Décès :

23 juillet : **Raymond HITIER, Foyer Résidence Personnes Âgées**

Sur votre agenda...

- OCTOBRE

9 : DON DU SANG À MOUTHIER

12-13 : FRAIRIE DES VENDANGES-NOCE VILLAGEOISE

12 : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FNACA À LA MAIRIE

31 : FÊTE HALLOWEEN À LA SALLE POLYVALENTE

- NOVEMBRE

2 : DÎNER DANSANT DU FOOT SALLE POLYVALENTE

11 : COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918

PHARMACIES DE GARDE LE WEEK-END

Nuits du samedi au dimanche et du dimanche au lundi, de 20 heures à 9 heures téléphoner au 17 pour connaître la pharmacie de garde sur Angoulême.

Pour la journée du dimanche, de 9 heures à 20 heures, consulter la presse, page départementale.

~ MÉDECINS DE GARDE ~ OCTOBRE

6 : DR ALLIAT FLÉAC 05.45.91.08.19

13 : DR FONTANAUD LA COURONNE 05.45.67.25.17

20 : DR GAUTHIER LA COURONNE 05.45.67.25.17

27 : DR BOUCHERE ROULLET 05.45.66.32.11

NOVEMBRE

1ER : DR JOUBERT SAINT-MICHEL 05.45.91.42.25

3 : DR VIGNAUD MOUTHIER 05.45.67.82.37

10 : DR COMUZZI ROULLET 05.45.66.42.95

Conception rédaction et mise en page : Jean REVEREAULT
Photos Alain PORTE

Impression : Composervices Angoulême RC 86 B 0280

Le prochain bulletin

Il paraîtra début NOVEMBRE Les articles et annonces des associations et particuliers et le courrier des lecteurs **devront être déposés à la mairie avant le 15 octobre**

Rappelons que les annonces concernent les activités prévues jusqu'au 10 du mois suivant (jusqu'au 10 décembre pour le n° de novembre. On évite ainsi les problèmes dus à d'éventuels retards de parution.

SAMEDI 26 OCTOBRE

Les commerçants de Mouthiers vous invitent à venir flâner dans les rues et sur le champ de foire.

Plus de 30 artisans d'art seront présents.

Tombolas avec de nombreux lots et plusieurs tirages dans la journée. Dans l'après midi, un goupe folklorique animera les rues.

Pour les enfant un jeu de piste à découvrir



Rentrée à la truelle au centre de loisirs.



Rentrée mise en page au centre social



Rentrée mise en scène pour l'atelier théâtre



Rangs très fournis pour le bureau de la M.J.C

(Photos Alain PORTE)